

# FICHE D'AVIS

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE  
DECHETS MENAGERS DE LA CUMPM

Document n° EVE - MET- MD - 1 - 022 (22/05/08)

Date d'émission : 03/06/2008

Organisation émettrice de l'avis : ASSISTANT DU DÉLÉGANT

nombre de pages : 1

Nom de l'émetteur : Service DEA  
du Cabinet MERLIN à Lyon

Date et visa : 03/06/2008

## AVIS TECHNIQUE

### Bâtiment méthanisation

Demande non recevable. Les modifications de surface des bâtiments sont la conséquence de modifications process faisant l'objet de demandes de modifications spécifiques.

C'est avec ces modifications process que doivent être intégrés les impacts sur les surfaces de bâtiment.

De plus, il conviendra **impérativement**, pour faire apparaître les augmentations de surface, de présenter sur un même plan (avec par exemple des couleurs différentes) les installations prévues initialement et en définitif.

Les plans joints actuellement à la demande ne permettent pas d'appréhender aisément les modifications de surface.

Observations de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

Avis défavorable

Date et Visa de la Direction Générale des Expertises et des Equipements d'Intérêt Communautaire de la CUMPM:

